

DEC173009INSU

Décision portant nomination de M. François CHABAUX aux fonctions de chargé de mission**LA PRESIDENTE,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

M. François CHABAUX, Professeur à l'Université de Strasbourg, est nommé chargé de mission auprès de la présidente pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Sa mission a pour objet d'assurer pour le DAS SIC le suivi des laboratoires et structures d'animation diverses (LabEx, GIS...) en lien avec l'hydrologie et l'hydrochimie, une part très importante du domaine.

Dans le cadre de sa mission il sera également en charge des relations avec les autres Instituts du CNRS et la Mission pour l'interdisciplinarité sur ces sujets.

Pour l'exercice de cette mission, M. François CHABAUX demeure affecté au sein du LHYGES (UMR7517), UNIVERSITE DE STRASBOURG, 1 Rue Blessig, 67084 - STRASBOURG CEDEX.

Article 2

Du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018 M. François CHABAUX, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Alsace (DR10).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

22 DEC. 2017

Anne PEYROCHE




www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 88 40 00
F 01 44 88 63 90